



Nick Rodrigo

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6548

Courriel

nrodrigo@dwpv.com

Expertise

Actions collectives
Litige commercial
Litige en valeurs mobilières
Règlement de différends
Concurrence, lois antitrust et
examen de l'investissement
étranger

Barreau

British Columbia, 2024
Ontario, 2001
Québec, 1999

Nick applique son approche créative et méticuleuse aux litiges complexes.

La pratique très diversifiée de Nick porte notamment sur les actions collectives (en défense), plus particulièrement en valeurs mobilières, droit de la concurrence et droit de la consommation. Il intervient également dans le cadre de différends contractuels et de litiges entre actionnaires, dont des recours pour abus et en responsabilité des courtiers.

Nick cumule une solide expérience de plaideur devant les tribunaux de première instance et d'appel, y compris la Cour suprême du Canada. Son approche minutieuse inspire la confiance de clients issus de tous les horizons industriels, notamment les télécommunications, le commerce de détail, l'industrie minière, les technologies et l'aérospatiale. Ses mandats actuels concernent plusieurs actions collectives importantes en valeurs mobilières, de même que des dossiers relatifs à des allégations de complot pour fixation de prix à l'échelle internationale et des actions collectives à l'encontre de détaillants comptant parmi les plus importants au Canada.

Nick est membre « Fellow » de l'*American College of Trial Lawyers* et siège au comité de direction du cabinet. Il prend régulièrement la parole lors de conférences de l'industrie un peu partout au Canada.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Mines Agnico Eagle Limitée

Représentation en défense de Mines Agnico Eagle Limitée et de certains de ses actuels et anciens dirigeants et administrateurs relativement à une action collective intentée dans plusieurs territoires sur le fondement de déclarations fausses et trompeuses que la société aurait faites dans ses documents publics en violation de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec.

Lehman Brothers Real Estate Partners II LP

Représentation avec succès de Lehman Brothers Real Estate Partners II LP relativement à des procédures liées à un recours en oppression et à une action oblique touchant trois investissements immobiliers à Montréal.

Rogers Communications Inc. et Fido Solutions Inc.

Représentation de Rogers Communications Inc. et Fido Solutions Inc. devant la Cour supérieure du Québec relativement à la contestation d'une demande d'action collective liée à des frais de messagerie photo et vidéo du Canada aux États-Unis.

Rogers Communications Inc.

Représentation de Rogers Communications Inc. devant la Cour supérieure du Québec relativement à la contestation d'une demande d'action collective liée à des frais de résiliation anticipée.

Brault & Martineau Inc.

Représentation de Brault & Martineau Inc. dans le cadre de sa défense couronnée de succès à l'encontre d'une action collective intentée au nom de

Nick Rodrigo

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6548

Courriel

nrodrigo@dwpv.com

consommateurs qui avaient acheté des biens grâce à du financement dont on alléguait qu'il violait la *Loi sur la protection du consommateur*.

Brault & Martineau Inc., Corbeil Électrique Inc. et Sears Canada Inc.

Représentation en défense de Brault & Martineau Inc., de Corbeil Électrique Inc. et de Sears Canada Inc. dans le cadre de différentes actions collectives intentées au nom de consommateurs alléguant que la vente de garanties supplémentaires violerait les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur.

Diffusion Métromédia CMR Inc.

Représentation de Diffusion Métromédia CMR Inc. devant la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Bou Malhab c. Diffusion Métromédia CMR Montréal Inc. et al.*, une action collective en diffamation intentée par un groupe de chauffeurs de taxi de Montréal. La Cour suprême du Canada a rejeté le pourvoi et confirmé la décision de la Cour d'appel du Québec qui rejetait l'action.

Chambre de commerce du Canada

Représentation, avec succès, de la Chambre de commerce du Canada en faveur de Wal-Mart devant la Cour suprême du Canada, en appel d'une décision concernant l'étendue du droit d'un employeur de cesser ses activités, y compris dans les cas où la raison de la fermeture de l'entreprise serait le refus de l'employeur de traiter avec un syndicat ayant récemment obtenu son accréditation. Les juges de la Cour suprême ont décidé à la majorité que bien qu'un comportement antisyndicaliste puisse, en principe, constituer le fondement pour l'octroi d'une indemnisation aux termes des dispositions du *Code du travail* (Québec) relatives aux pratiques déloyales de travail, les dispositions en matière de congédiement injustifié supposent la poursuite des activités de l'entreprise.

SONY BMG Musique (Canada) Inc.

Représentation avec succès de SONY BMG Musique (Canada) Inc. lors d'une action collective la Cour supérieure de l'Ontario alléguant des dommages causés aux consommateurs par un logiciel de protection inclus dans des disques compacts produits, distribués et vendus par Sony.

BCE Inc.

Représentation avec succès de BCE Inc. et de Bell Canada dans le cadre de leur appel devant la Cour suprême du Canada dans une cause historique de droit commercial concernant le projet de privatisation de BCE d'une valeur de 51,7 milliards de dollars. Le jugement de la Cour suprême dans cette affaire sert maintenant de référence au Canada en matière d'approbation de plan d'arrangement et de recours pour abus. Il a également permis de clarifier le droit en ce qui concerne les devoirs des administrateurs de sociétés ouvertes dans le contexte d'une opération de changement de contrôle éventuelle. Il s'agit également de la cause de droit commercial dont le processus d'appel devant la Cour suprême du Canada a été le plus expéditif. La Cour suprême du Canada a entendu l'appel et rendu une décision unanime en faveur de BCE moins de 30 jours après le dépôt de la demande d'autorisation d'interjeter appel du jugement de la Cour d'appel du Québec révoquant l'approbation du plan d'arrangement projeté de BCE qui avait été accordée par le juge Silcoff de la Cour supérieure

Nick Rodrigo

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6548

Courriel

nrodrigo@dwpv.com

du Québec à l'issue d'un long procès qui s'est déroulé très rapidement.

DISTINCTIONS

American College of Trial Lawyers — Membre « Fellow »

Chambers Canada : Canada's Leading Lawyers for Business — Règlement de différends : actions collectives (en défense); litige en droit commercial général : Québec

The Legal 500 Canada — Règlement de différends : Québec (juriste éminent)

Benchmark Canada : The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys — Actions collectives (étoile du litige); Droit de la concurrence et lois antitrust (étoile du litige); droit des valeurs mobilières (étoile du litige)

Lexpert Special Edition : Litigation

Lexpert Special Edition : Mining

Lexpert Special Edition : Technology and Health Sciences

The Canadian Legal Lexpert Directory — Actions collectives; droit de la concurrence; litige : droit des sociétés et droit commercial

The Best Lawyers in Canada — Juridictions d'appel; transport aérien; litige, actions collectives (avocat de l'année 2022, Montréal); litige, droit des sociétés/droit commercial; publicité, marketing et distribution

MATIÈRE À RÉFLEXION

Développement professionnel d'Osgoode, 18e symposium canadien sur les recours collectifs, « Carving Up the Cash »; webinaire
29 avr. 2022

Avis aux émetteurs étrangers : la Cour supérieure du Québec rejette une action collective en matière de valeurs mobilières pour absence de compétence
22 avr. 2020

Nouvelle décision de la Cour supérieure : vers une meilleure cohérence juridictionnelle dans le cadre des recours collectifs nationaux
3 oct. 2016

Recours collectifs pour le marché secondaire : la Cour suprême du Canada clarifie le mécanisme de filtrage
20 avr. 2015

International Arbitration Q&A
31 déc. 2013

Taking a Pass on Passing On – Indirect Purchaser Claims in Competition Class Action
31 déc. 2013

Letting a Thousand Flowers Bloom: Resolving Individual Claims in Class Actions Through Mini-Trials
30 juin 2013

DAVIES

Nick Rodrigo

Associé

Bureau

Montréal

Tél.

514.841.6548

Courriel

nrodrigo@dwpv.com

Barreau du Québec, conférence, « Colloque national sur les recours collectifs - Développements récents au Québec, au Canada et aux États-Unis »
21 mars 2013

FORMATION

Université McGill, B.C.L., LL.B., 1998
Université Laval, Certificat en français, 1994
Université McGill, B.A. (arts et philosophie), 1994

ADHÉSIONS PROFESSIONNELLES

American College of Trial Lawyers (ACTL), fellow
Jeunes praticiens canadiens de l'arbitrage

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Nick a été chargé de cours à temps partiel à l'École du Barreau où il a enseigné le cours sur l'arbitrage international. Il a également donné un séminaire à Arusha, en Tanzanie, en techniques de plaidoirie aux avocats de la poursuite en poste au Tribunal criminel international pour le Rwanda (TCIR) qui sont chargés des poursuites relatives aux crimes contre l'humanité commis en 1994 lors du génocide rwandais.